

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 28 janvier 2010 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriët, Jean-François Bertin, Céline Gayet, Michel Hummel, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey

Absents : Claude Crance, Jérôme Gayet, Dominique Rieffel, Alain Roset

Claude Crance donne procuration à Colette Henriët

Jérôme Gayet donne procuration à Céline Gayet

Dominique Rieffel est excusé

Alain Roset donne procuration à Jean Luc Guillaume

Secrétaire de séance : Marie-Jo Vergon Trivaudey

Informations

* L'eau potable :

L'eau de Chaucenne a été contrôlée à l'école le 05 janvier dernier. Les analyses montrent des résultats conformes aux normes bactériologiques et à la turbidité. Un changement des lampes ultra-violet sera nécessaire en janvier/février pour un fonctionnement optimum du traitement des eaux. Pour rappel, ces lampes ont une durée de vie d'un an environ.

*Tous les 10 ans...

La photographie « décennale » des chaucennois, prise sur le terrain de Chaucenne le 3 janvier dernier lors des vœux de la commune est disponible. Elle est à réserver en Mairie pour commande groupée au photographe, pour la somme de 10 €.

*La LGV :

L'entreprise GUIGUES, société d'ingénierie et de conseil a été mandatée par RFF pour réaliser un bilan environnemental physique de la Lanterne après travaux, afin de vérifier les impacts de l'implantation de la LGV sur le cours d'eau, en cas d'inondation. Ce suivi s'étendra sur 3 ans. Deux personnes du bureau d'études sont mobilisables en cas de débordement de la Lanterne afin de localiser les points noirs éventuels :

A. Hennequin : 01.41.98.68.00 et 06.64.47.80.15

M. Satin : 01.41.98.68.00 et 06.18.37.47.84

*EMICA

Cette association de développement de la culture musicale sur le canton d'Audeux, soutenue par le SICA et l'agglomération du Grand-Besançon compte aujourd'hui 265 élèves, dont 232 sont originaires du canton d'Audeux, 16 de Haute-Saône et 17 d'autres cantons.

19 professeurs et 1 directeur encadrent ces élèves à raison de 144 heures de cours.

En 2009, les moments forts de l'association se sont articulés autour d'un projet de création d'un ensemble à cordes, d'une audition à l'auditorium de Pouilley-les Vignes, du concert de Noël à Frasnois et de la participation au téléthon...

En 2010, l'école se regroupe sur Frasnois et regrette que les parents ne s'impliquent pas assez dans le bon déroulement de ces actions...

Pour rappel, la commune verse 1€/habitant au SICA qui en reverse une partie à l'EMICA.

*Conseil d'école

Pour répondre aux problèmes récurrents de mauvais comportements dans le bus, une fiche détaillant un certain nombre de critères relatifs à une bonne conduite à tenir sera établie et pourra donner lieu, en cas de non respect, à des sanctions allant jusqu'au retrait temporaire de la carte de bus ;

Effectif actuel : 142 élèves sont scolarisés au RPI, dont 25 enfants en grande section maternelle et... 31 élèves en petite et moyenne section!... Marie-Monique SOUILLOT, qui part en retraite cette année finit donc en beauté!

*La cloche et le clocher

Des travaux de réfection du mécanisme de l'horloge de l'église devront être entrepris, suite à accord sur devis de 960 €.

Par ailleurs Monsieur Chantal GRILLET passe la main à qui veut pour assurer la remontée hebdomadaire du mécanisme de l'horloge et sa mise à l'heure, en cas de besoin... Plusieurs personnes volontaires pourraient se relayer à cette tâche assurée depuis de nombreuses années par M. GRILLET. L'équipe municipale tient à lui témoigner de sa gratitude et le remercie pour son service efficace.

*Effectif chaucennois

Les derniers chiffres officiels de l'INSEE donnent 543 habitants pour Chauenne.

Pour complément d'information, Audeux abrite 428 habitants, Noironte, 312, Emagny, 600 et Pelousey, 1383 habitants.

***SCOT du Grand-Besançon**

Des réunions publiques relatives au SCOT (schéma de cohérence territoriale) et au PAD (Plan de développement durable) du Grand-Besançon étaient ouvertes à Roulans (1er février à 19h00), Saint Vit (3 février à 20h00) et Besançon (4 février à 20h30).

Il est à noter que la révision prochaine du POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel de Chauenne (réflexion pour la mise en place d'un PLU : Plan Local d'Urbanisme, qui remplace dorénavant le POS...) devra prendre en compte les contraintes liées à ces deux schémas de planification du Grand-Besançon...

***Voie communale entre la RD8 et Moncley...**

La liaison RD8-Moncley-Barrots nécessite qu'une réflexion soit entreprise entre les 3 communes d'Emagny, de Moncley et de Chauenne afin que cette voie réponde au même statut juridique. Un arrêté intercommunal devra conclure l'accord entre les 3 communes.

***Rhizosphère**

Plusieurs points de dysfonctionnement perdurent, notamment le syphonnage des eaux usées, à l'arrivée de la rhizosphère. Ils devront être solutionnés pour la mi-février en vue d'une réception définitive des travaux prévue avec l'entreprise le 1er mars.

Par ailleurs, un appel d'offre devra être préparé pour la clôture du dégrilleur.

En ce qui concerne le cabinet Sinbio, un guide couplé à une formation reste à mettre en place en vue d'une bonne prise en main, par l'employé communal, Dominique TISSERAND, pour la maintenance de la rhizosphère et son bon fonctionnement.

Enfin, une réflexion devra être entreprise pour l'acquisition d'un matériel adéquat pour la fauche des abords de la rhizosphère, voire des abords des anciennes lagunes?... à suivre...

***Anciennes lagunes**

Suite à des échanges avec les représentants de la police de l'eau, la vidange des bassins sera assurée par un passage progressif des eaux du bassin 1 à 2, puis 3 avant rejet dans la Lanterne. Il est précisé qu'aucun apport d'eaux usées n'arrive actuellement dans ces bassins puisque le réseau d'eaux usées est relié à la rhizosphère.

Par ailleurs, le cabinet Sinbio a renvoyé une nouvelle version, définitive, de l'aménagement proposé sur les anciennes lagunes, prenant en compte les remarques formulées au cours de la rencontre avec l'équipe communale lors de la présentation de son étude.

Reste à préparer cahier des charges et appel d'offre pour les travaux à réaliser en vue du comblement des bassins, à l'automne prochain, après vidange des bassins et séchage des boues. Ce remodelage de terrain devra prendre en compte les conclusions du cabinet Sinbio en ce qui concerne les volumes et la façon de faire en respectant le temps de séchage des boues, avec les risques d'intempéries...

***Etude Lanterne**

Le cabinet Sinbio ayant été destinataire d'une notification par le SICA, l'étude de la Lanterne sur la commune de Chauenne pourra débiter dès le printemps prochain. Sinbio devra se mettre en relation avec l'EPTB, qui a réalisé pour le SICA en 2009 une pré-étude sur l'ensemble du cours de la lanterne, de sa source à sa confluence avec l'Ognon.

***Réseau d'eau et fuites...**

L'ensemble du réseau en fonte a fait l'objet d'un contrôle par l'entreprise POÏRY. Deux points noirs ont été détectés :

=> une fuite à hauteur du rond point de la sortie de Chauenne et de la rue St Jean,

=> une suspicion de fuite au niveau du croisement vers l'abri bus, le long de la RD8.

Le réseau « plastique PVC » sera soumis également à contrôle. Il nécessitera une préparation par tronçon, avec avertissement des usagers concernés...

***Aménagement terrain parcelle « Saucet »**

Le 30 janvier dernier, le cabinet « Garance » a rencontré les conseillers municipaux qui suivent ce dossier pour finaliser le projet d'aménagement de la zone loisir sur la parcelle du « Saucet », suite à ses contacts avec l'agglomération du Grand-Besançon et ses dernières réflexions ...

***Toit de l'église**

Le devis de réfection de la charpente et du toit s'élève à près de 220 000€, sans qu'un plan de financement compatible avec les finances communales ne soit bouclé.. Les aides possibles s'articulent autour du conseil général du Doubs, de l'Etat, de la réserve parlementaire?...

Une réflexion pourrait être également envisagée sur le produit de la vente d'un terrain à bâtir, appartenant actuellement au diocèse.

***Trame Verte et Bleue**

Une plaquette transmise par la Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté (DIREN) à l'ensemble des communes franc-comtoises présente et explique les fondements, l'intérêt, et la nécessité de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue sur le territoire régional ; cet outil est introduit par la loi de Grenelle I voté en août 2009, afin de mettre en évidence les points de biodiversité à sauvegarder et, à terme, construire un outil d'aide à la décision et à la planification du territoire. Ce chantier est piloté par l'Etat (guide méthodologique en cours) et la Région avec les associations volontaires détentrices d'informations sur le milieu naturel.

Note du secrétaire de séance : Pour information, la DIREN est, depuis le 1er janvier 2010, fusionnée avec la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche) et la DRE (Direction Régionale de l'Équipement) pour devenir la DREAL : Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement ; le tout dans le cadre de la politique de révision générale des politiques publiques (RGPP)...

***Comité des fêtes**

En renfort de l'activité du comité, il est proposé de rechercher une ouverture vers les autres organismes ou comités des communes voisines, Audeux, Noironte, Emagny... pour une information commune, une harmonisation des calendriers et pourquoi pas, une construction de projets communs ? ; ce qui aurait peut-être le mérite de fédérer plus de personnes ?.

L'assemblée Générale du Comité des fêtes de Chauenne a eu lieu le 05 février 2010.

***Service public de la poste**

Le préfet signifie par courrier qu'il traduit la commune de Chauenne au Tribunal administratif en vue d'annuler la délibération communale du 18 septembre 2009 relative à la mise en œuvre du « référendum sur le service public local de la poste ».

A suivre donc...

***Logo communal**

« Les deux Jean-Luc » proposent un logo représentatif de la commune de Chauenne (format A4) ; logo approuvé par l'ensemble des personnes présentes. Il sera toutefois à nouveau présenté sous différents formats (entête de lettre notamment) avant d'être acté.

***Tableau de chantier**

Le tableau des responsables et intervenants communaux, élaboré en 2009, reste d'actualité pour un certain nombre de chantiers à poursuivre en 2010.

Délibérations :

***Affouage**

48 personnes se sont inscrites pour environ 170 stères « sur pieds », à travailler ; ce qui donne des lots de 4 stères environ/personne, dont le prix est fixé à 20 € le lot (*voté à l'unanimité*).

La date du tirage au sort sera précisée ultérieurement...

***Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)**

Le CAE de Mlle Camille GUYOT est renouvelé aux conditions initiales et pour une période de 6 mois, soit du 1er mars au 27 août pour 27 heures hebdomadaires (*voté à l'unanimité*).

***Mur du cimetière**

Une subvention sera sollicitée à l'état dans le cadre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) pour la réfection du mur du cimetière, qui s'est effondré sur une partie, du côté de la parcelle pâturée donnant sur la Lanterne (*voté à l'unanimité*).

Une consultation d'entreprise est en cours. Rien n'est toutefois défini sur le type de réfection qui sera appliqué...

***Charges locatives**

Une régularisation des charges locatives sera effectuée (*voté à l'unanimité*).

***Centre de gestion départementale**

Le renouvellement d'une convention avec le centre de gestion départemental du Doubs de la fonction territoriale est décidé de façon à pouvoir bénéficier du service de remplacement (*voté à l'unanimité*).

Fin de la séance à 23 h 30.

lequel serait éventuellement enclin à le céder à un tarif préférentiel à la commune dans la mesure où le produit de la vente par la commune, dans un second temps, serait mis à disposition pour la réfection du toit de l'église.... à suivre...